

Résultats Occitanie

Questionnaire Rapport Lecocq

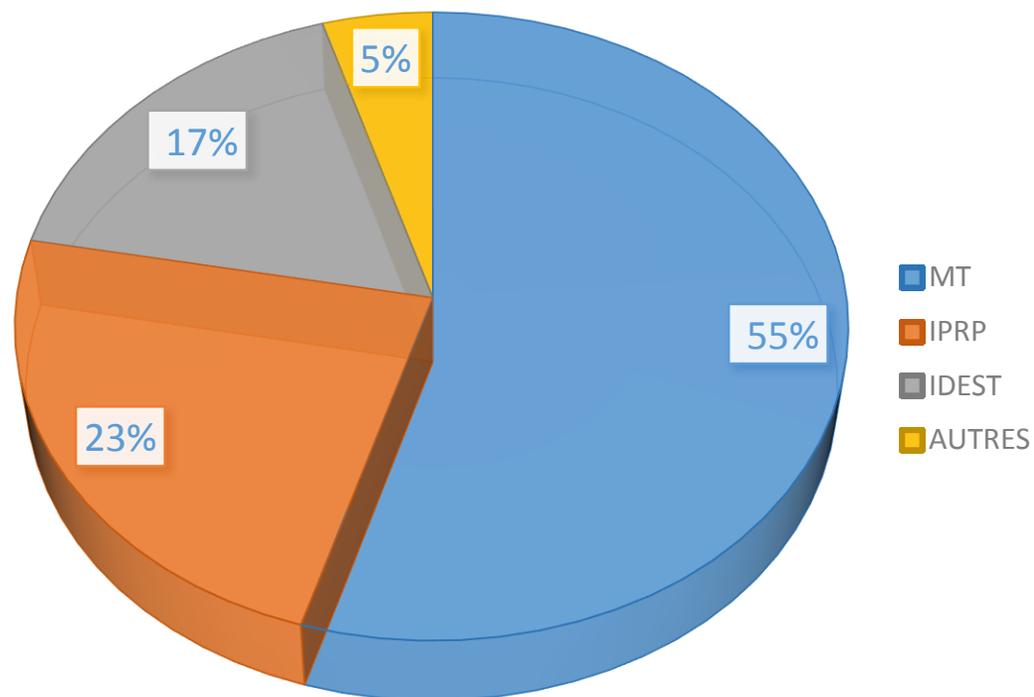
Dr Verdier H

Bureau de la SMTMP

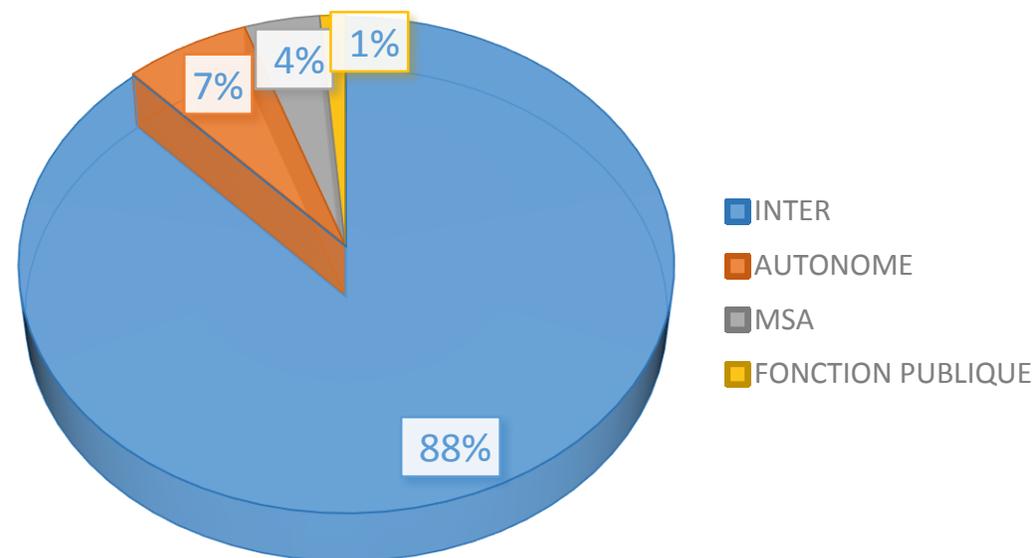
Nb de Réponses:150

Occitanie:650 adhérents: 23% (MP: 29% LR:14%)

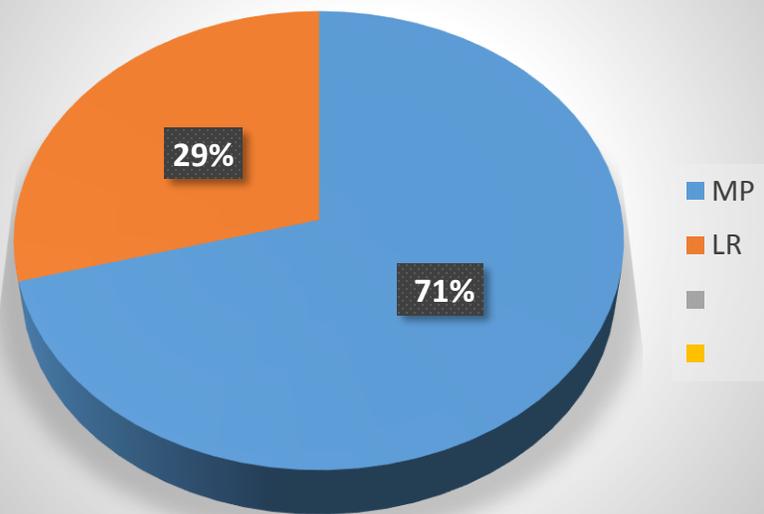
PROFESSIONS



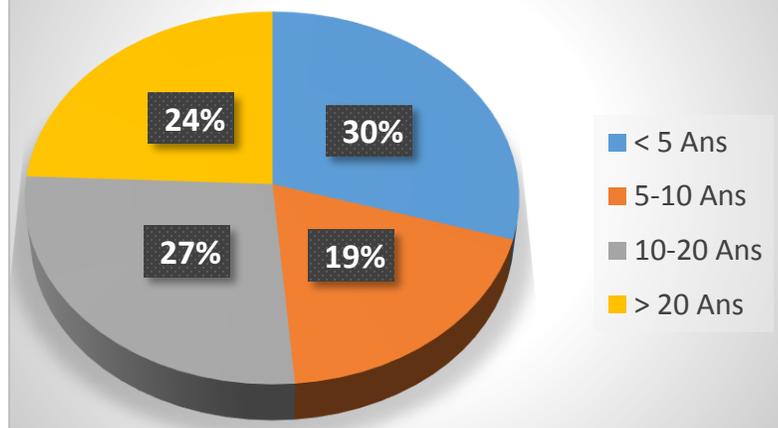
MODE EXERCICE



Régions

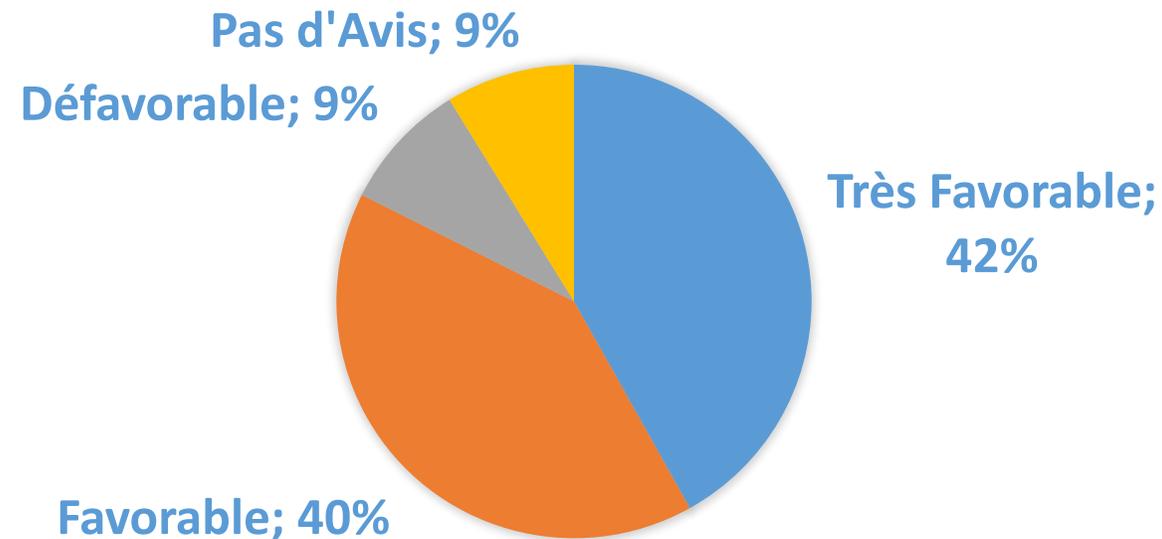


Ancienneté



Recommandation n°5: Mieux articuler la santé au travail et la santé publique pour une meilleure prise en charge de la santé globale des travailleurs

ETUDIER EN LIEN AVEC LES STRUCTURES RÉGIONALES LA POSSIBILITÉ DE MENER DES ACTIONS CIBLÉES DE SANTÉ PUBLIQUE SANS PRÉJUDICE DE LEUR MISSION PREMIÈRE.



Commentaires



- Se fait déjà (ex addictions..), santé publique dans message de prévention
- Meilleure reconnaissance SST et visibilité
- La prévention doit être transdisciplinaire
- Gain de temps et de cohérence dans parcours Santé-Salarié
- Discours santé doit être global et cohérent
- Rôle important des IDEST

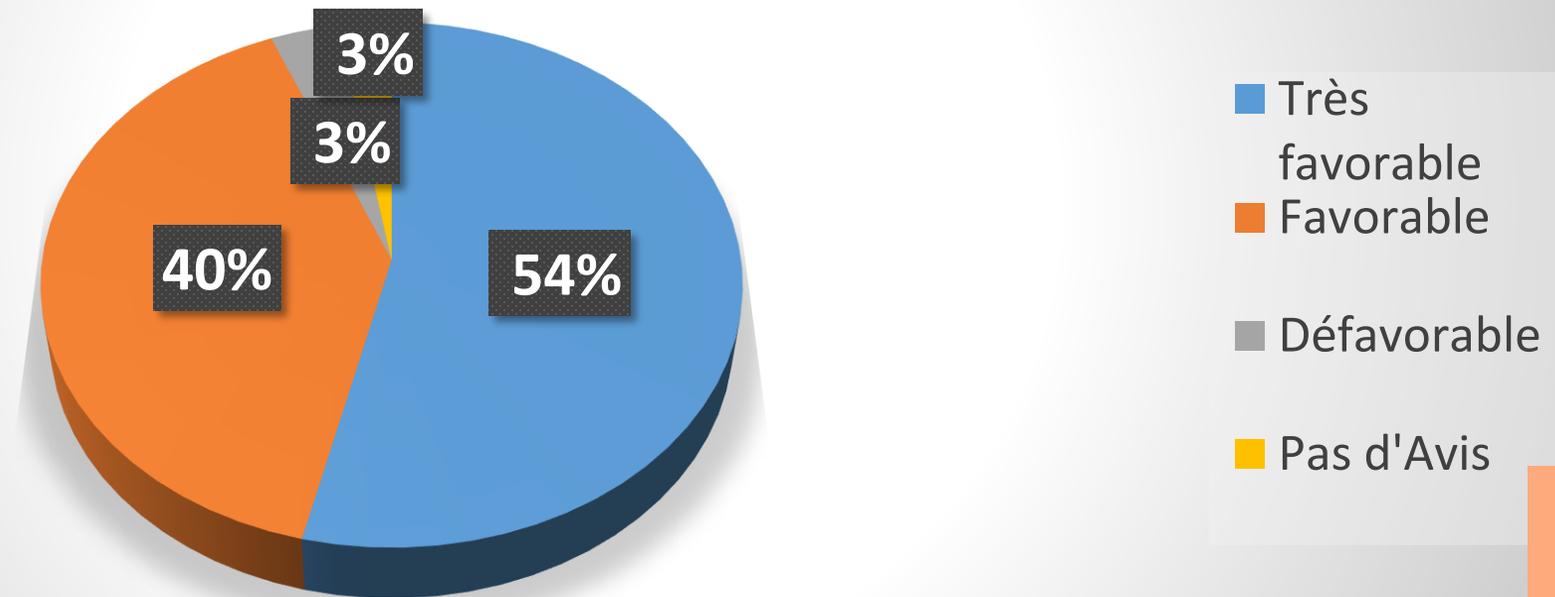


Mais:

- Bémol sur « sans préjudice de leur mission première »: ne doit pas être au détriment santé travail
- Avec quels temps, quels moyens ?

Recommandation n°5: Mieux articuler la santé au travail et la santé publique pour une meilleure prise en charge de la santé globale des travailleurs

Mener des campagnes d'information grand public sur certains risques professionnels à l'image de ce qui a été fait pour l'exposition aux agents cancérogènes et pour les troubles musculo squelettiques



Commentaires



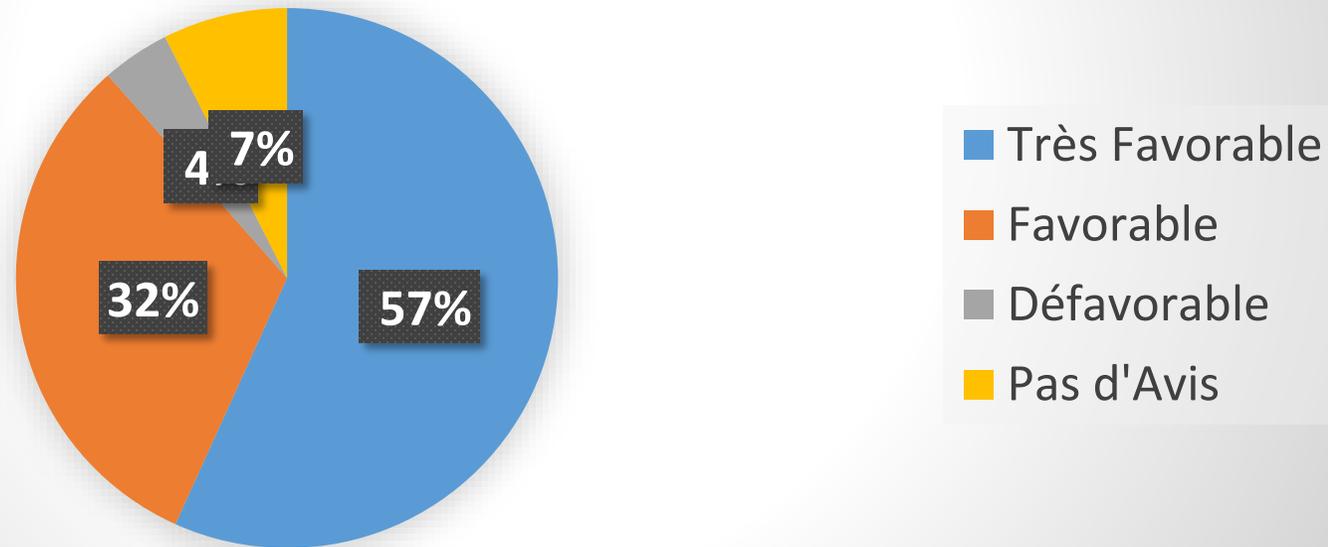
Globalement favorable:

- Se fait déjà,
- Peut aider pour prise conscience
- Intérêt que les SIST participent aux manifestations régionales
- Prévention passe par la communication et information
- Meilleure prise conscience risques pro et prise conscience générale

Recommandation n°5: Mieux articuler la santé au travail et la santé publique pour une meilleure prise en charge de la santé globale des travailleurs

Faire évoluer le dossier médical partagé (DMP), document à l'usage du salarié dans son parcours de santé en et hors de l'entreprise :

- Permettre dès à présent, dans le respect des principes régissant ce dossier, l'inscription des éléments relatifs aux ex



Commentaires



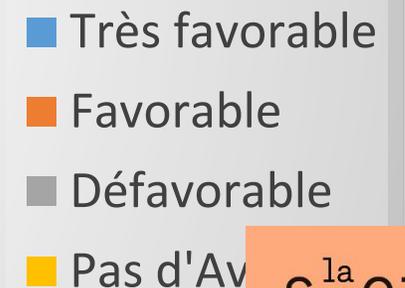
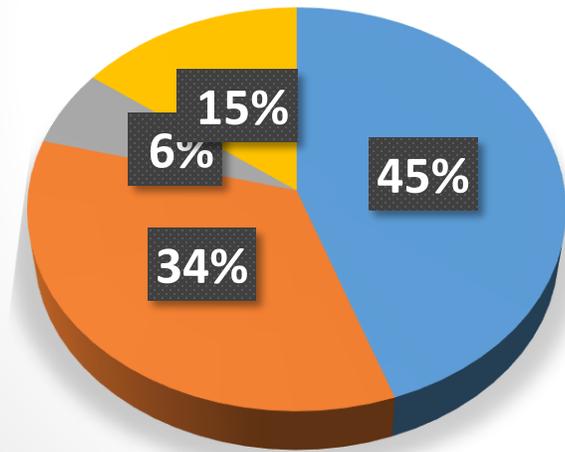
- indispensable pour harmoniser et mutualiser données,
- prise en charge globale
- connaissance état réel santé,
- meilleure connaissance par les généralistes de l'exposition professionnelle et amélioration déclaration MP.

Mais:

- Avec accord du salarié.
- Attention secret médical

Recommandation 7: Mobiliser efficacement le ressource de temps disponible des médecins du travail et des personnels de santé

- Moderniser les outils du quotidien pour la réalisation des examens médicaux :
Généralisation des systèmes d'information avec connexion des dispositifs d'examens complémentaires



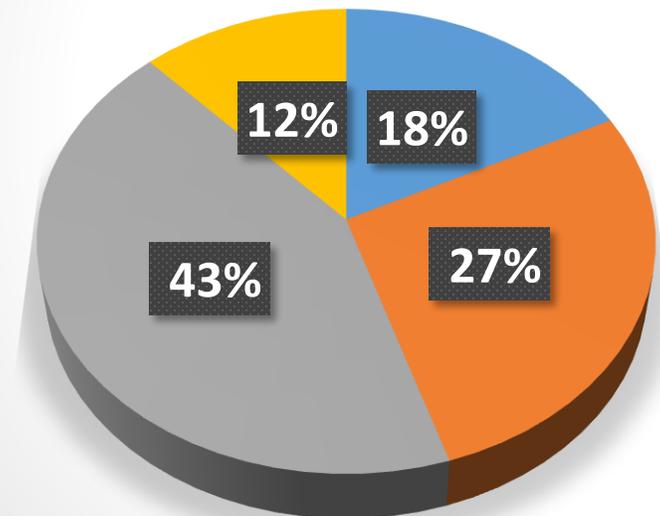
Commentaires



- Avec des moyens performants, centraliser les examens par le biais de campagnes
- Besoin de moderniser les outils partagés
- Indispensable de moderniser et harmoniser les moyens

Recommandation 7: Mobiliser efficacement le ressource de temps disponible des médecins du travail et des personnels de santé

Plateformes internet pour la prise des rendez-vous directe par les salariés ou les entreprises



- Très Favorable
- Favorable
- Défavorable
- Pas d'Avis

Commentaires : Très partagé

Oui:

- Pratique
- Dans l'air du temps
- Facilite accès entreprises et salariés
- Positionner RDV selon besoins employeurs et salariés
- Diminution absentéisme



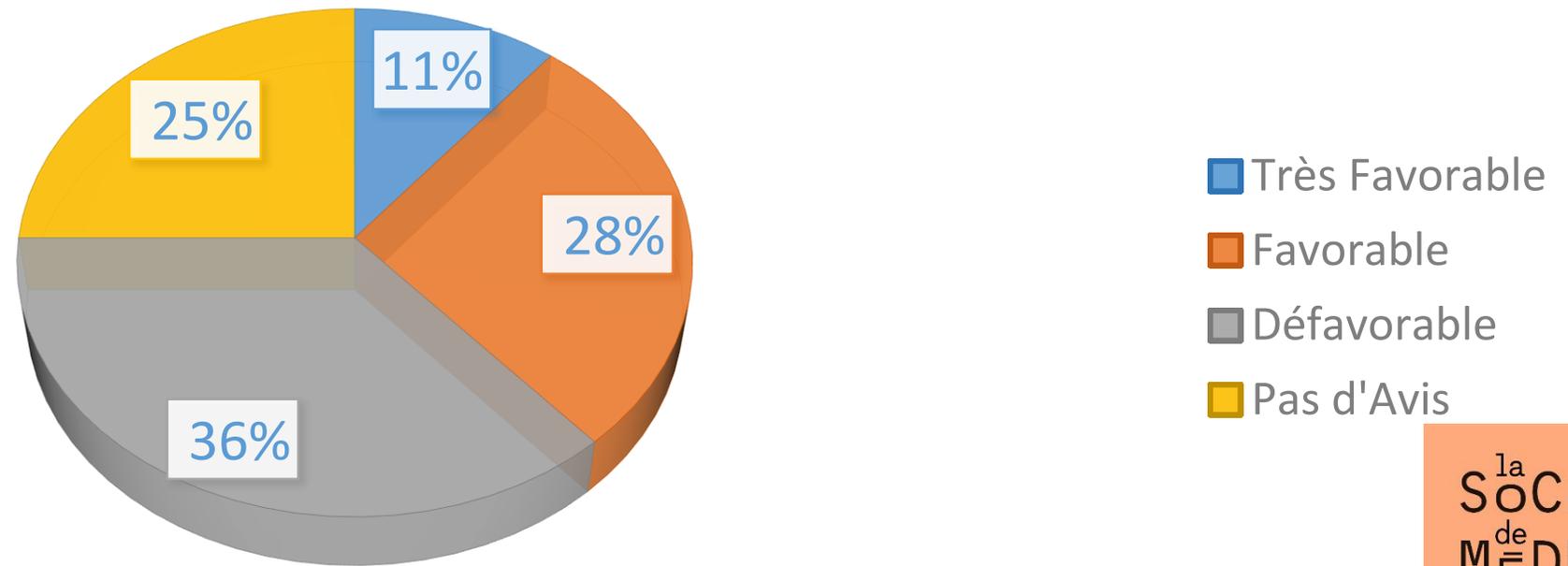
Oui mais: pour certains types de RDV (systématiques, embauches), avec un logiciel paramétré pour guider utilisateurs

Non:

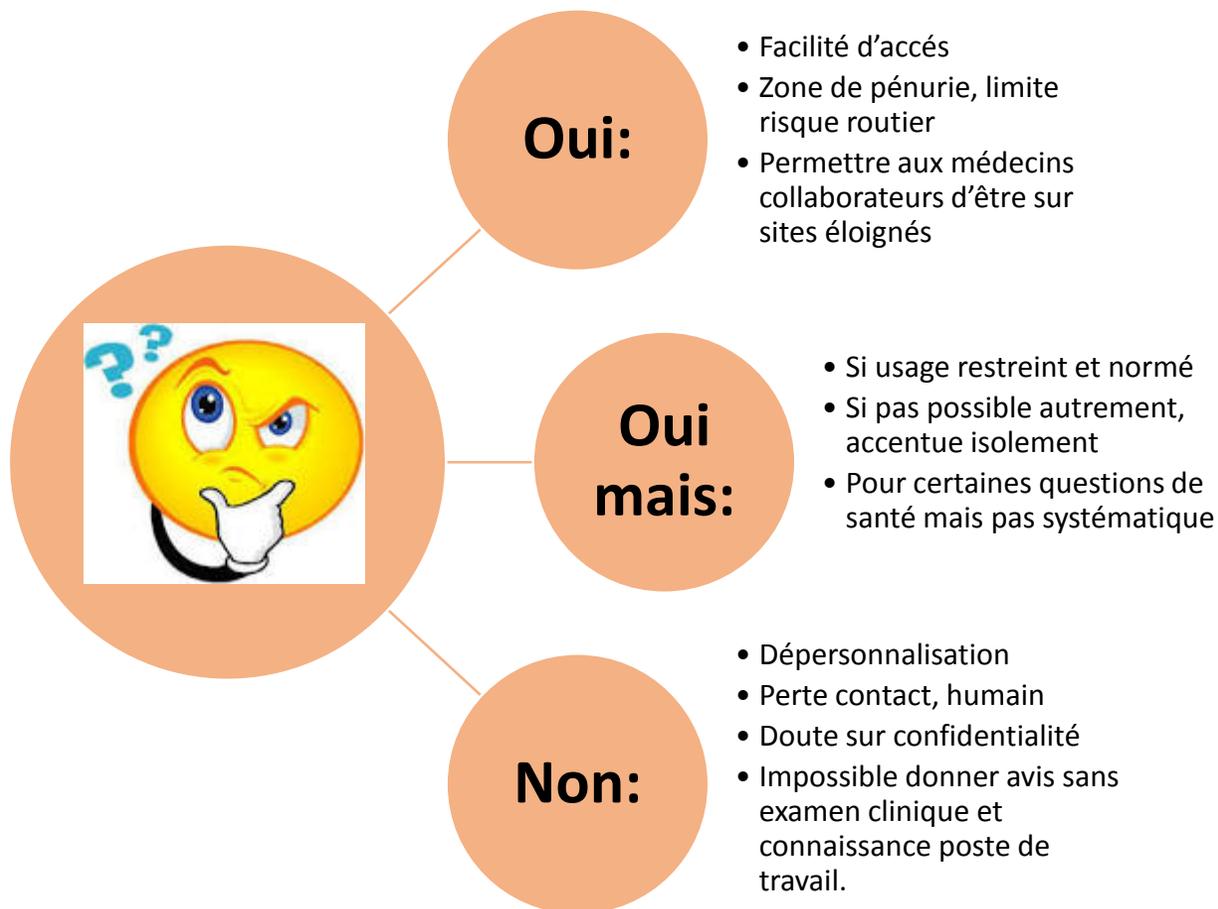
- Lien avec humain important (pas des robots!)
- Complexité des RDV
- Tri fait par assistantes
- Risque de pertes d'emploi.

Recommandation 7: Mobiliser efficacement le ressource de temps disponible des médecins du travail et des personnels de santé

DÉVELOPPER L'USAGE DE LA TÉLÉMÉDECINE POUR RÉPONDRE AUX DISPARITÉS TERRITORIALES ET RÉDUIRE LA DURÉE DE CERTAINS ACTES MÉDICAUX.

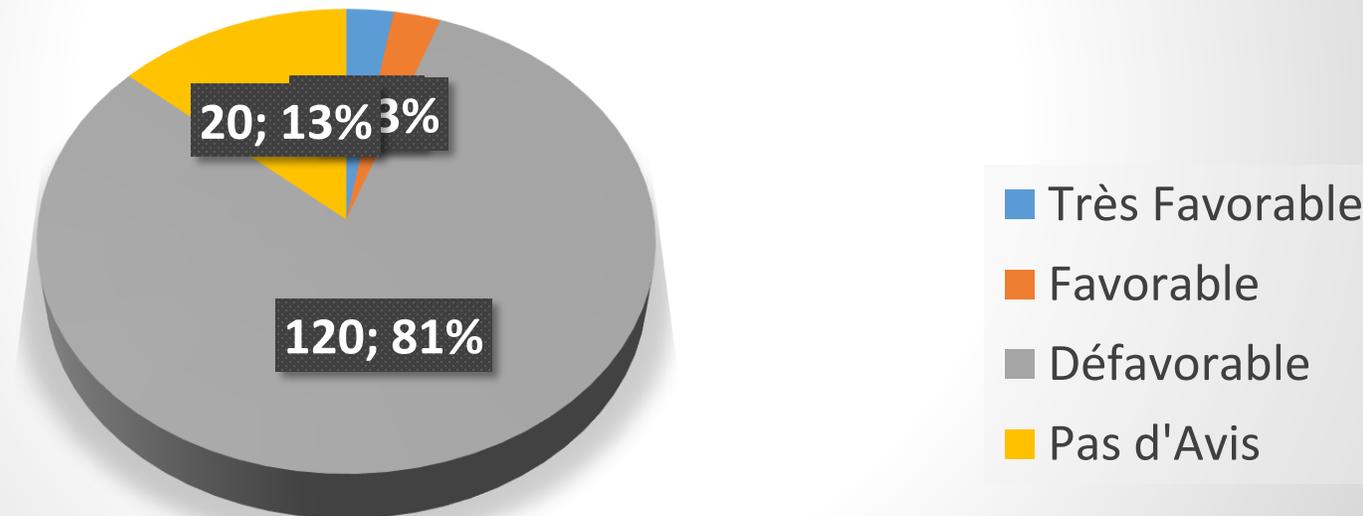


Commentaires



Recommandation 7: Mobiliser efficacement le ressource de temps disponible des médecins du travail et des personnels de santé

Ouvrir à certaines catégories de salariés précisément identifiées (par exemple salariés du particulier employeur) la possibilité de faire effectuer leur suivi individuel de santé par des généralistes ayant passé une convention avec la structure régionale.

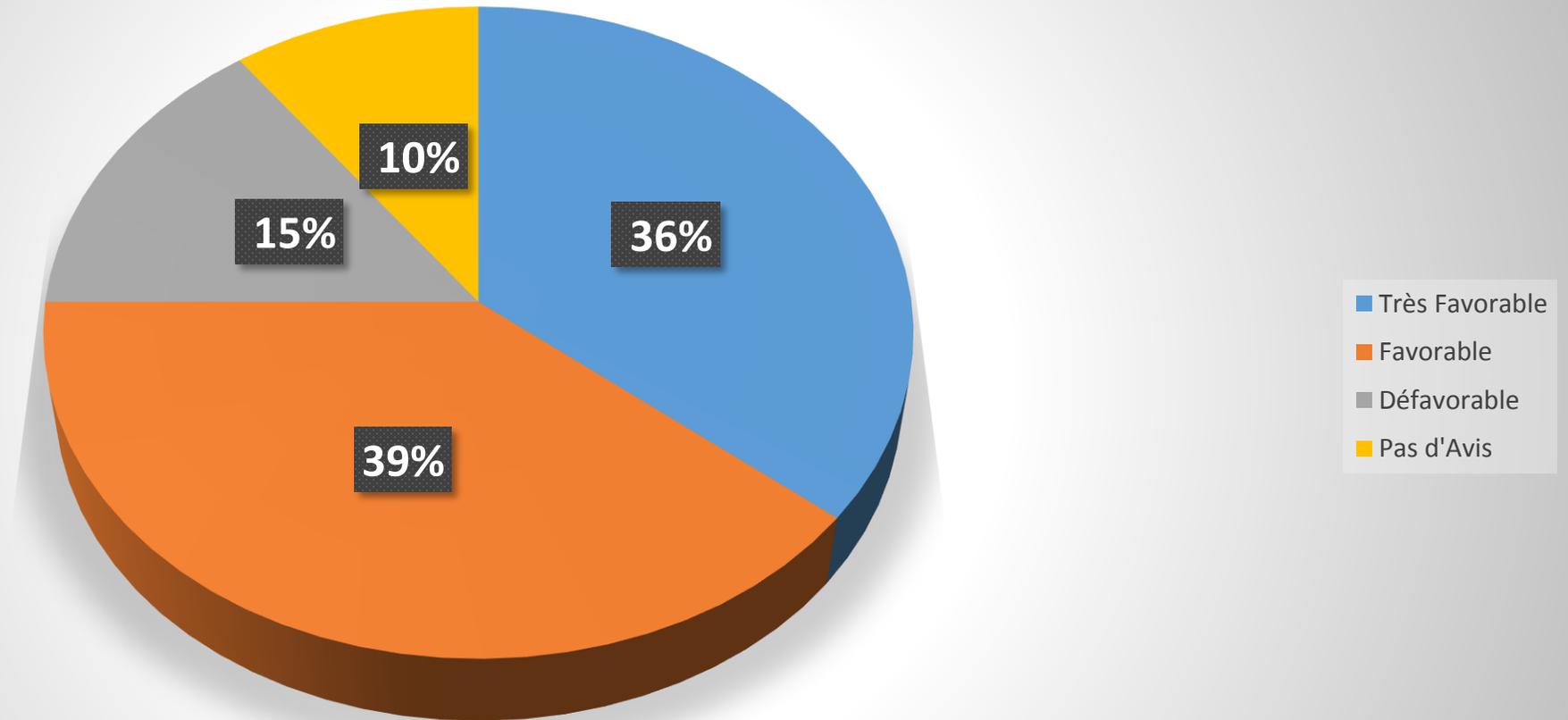


Commentaires



- Médecine Travail spécialité; med généralistes pas la connaissance milieu de travail.
- Ils sont déjà surbookés...
- Il faut plutôt travailler sur l'attractivité de la profession des médecins du travail

Recommandation n°10 : Mettre en place au sein de chaque structure régionale une cellule spécifiquement dédiée à la prise en charge des RPS



Commentaires



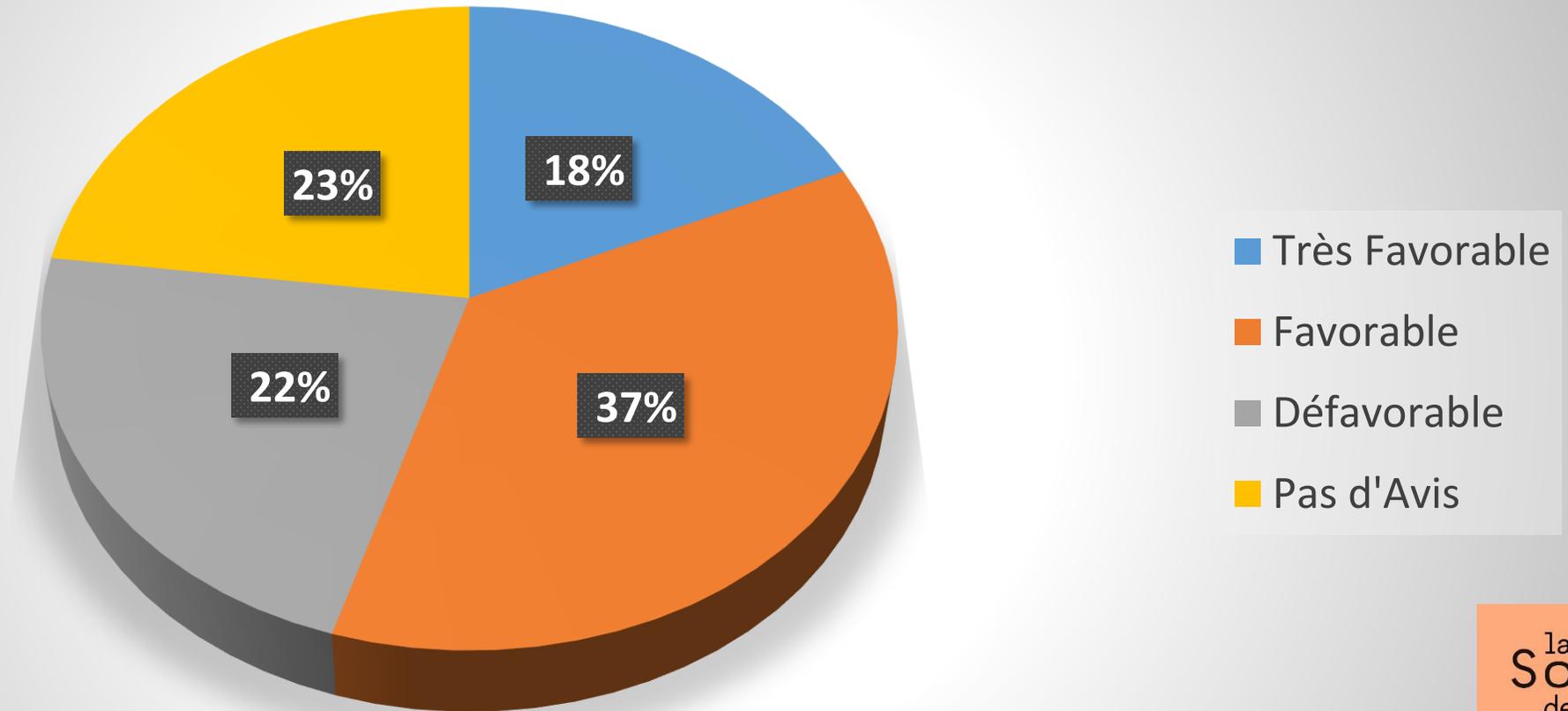
OUI mais:

- à condition que le médecin du travail et l'équipe y soient associés
- Tant que cette cellule reste en tant qu'appui ou ressource, pourquoi pas.
- cellule RPS adaptée à une intervention sur un collectif et inadaptée à action auprès d'un seul individu
- Référent unique mais risque service que pour entreprise dans bassin emploi important
- sans doute rôle central à jouer pour les SST de demain

NON:

- - pourquoi le RPS et pas les autres risques?
- - ressource existe déjà (cabinet ou services), ne sert à rien de rajouter une structure supplémentaire
- - Grande région, Structure départementale mieux adaptée
- - Travail sur les RPS : illusion pour se donner bonne conscience : impossibilité de compenser le sous-effectif, perversion management, mondialisation...
- - Attention aux usines à gaz
- - Enjeux multiples et contradictoires, danger d'instrumentalisation

Recommandation n°11: Organiser au sein de la structure régionale un guichet unique



Commentaires

OUI:

- - Facilite info pour adhérent et le place au cœur du système
- - Adhérents en ont besoin

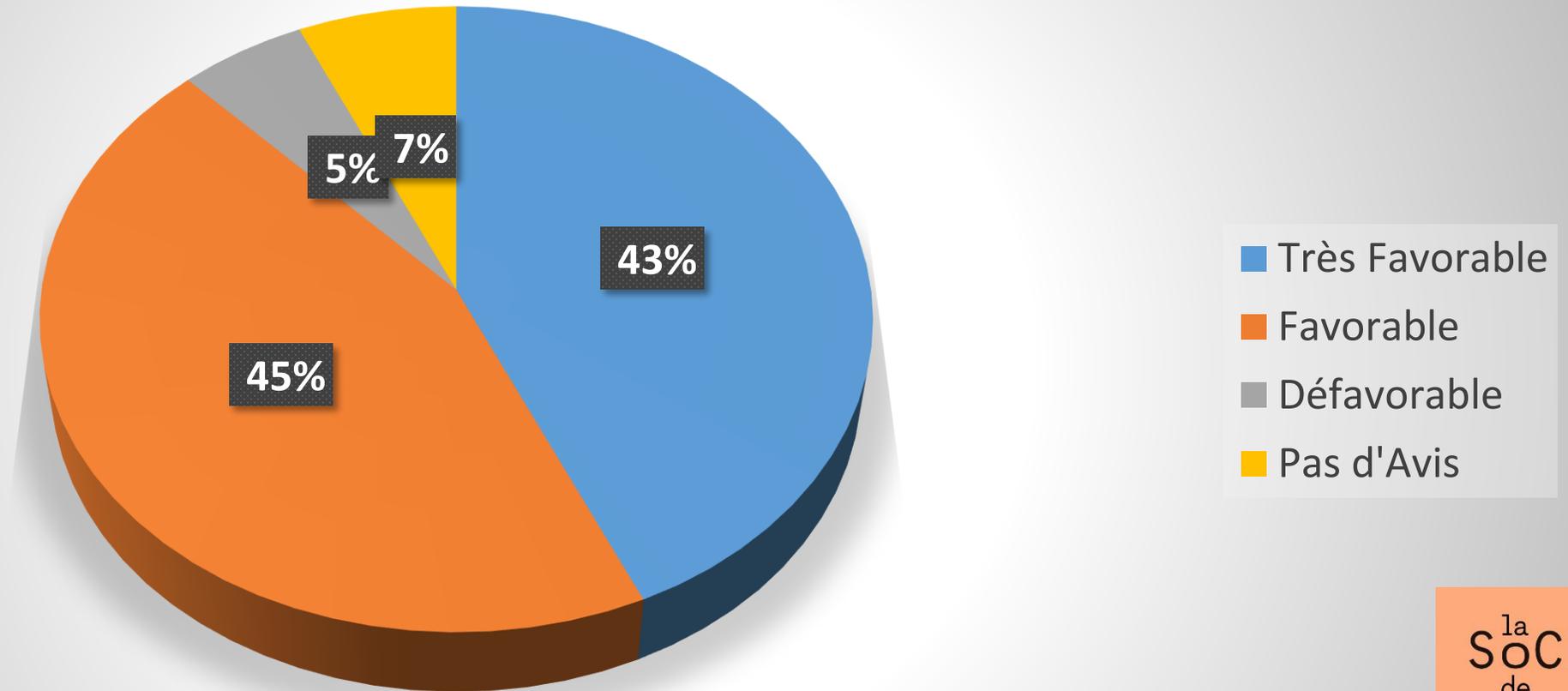
OUI mais:

- - manque précisions, voir comment cela peut s'organiser
- - à définir socle et niveau de réponse pour en déduire la structuration (qualification du personnel, organisations...)
- - quid services autonomes ? Suivi des salariés sous-traitants et interim?

NON (ou oui si...):

- - en occitanie impossible de concilier guichet unique et proximité géographique
- - si le SST est la structure d'accueil
- - guichet unique dans chaque département
- - le service de proximité est déjà là , passer par une plus grande structure va forcément faire perdre cette proximité

Recommandation n°12 : Permettre l'exploitation collective des données à des fins d'évaluation et de recherche et généraliser l'interopérabilité des systèmes d'information



Commentaires

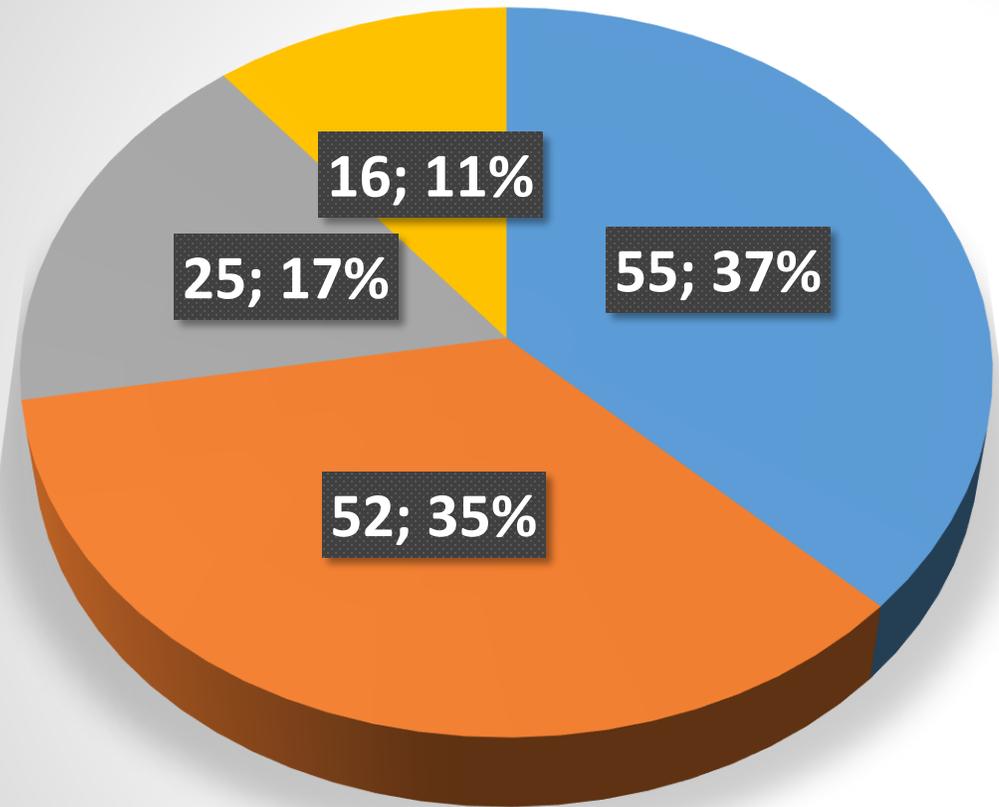


Il serait temps de se moderniser !
Axe prioritaire des SST: avancées certaines

Logiciel ++: commun, outils ergonomiques et
opérationnels, pas trop complexes, formation

Attention lourdeur de saisie
Sans augmenter temps administratif
Avec thesaurus utilisable
Privilégier écoute à saisie

Recommandation n°13 : Simplifier l'évaluation des risques dans les entreprises pour la rendre opérationnelle



- Très Favorable
- Favorable
- Défavorable
- Pas d'avis

Commentaires

Oui:

- - moins de documents dégagera du temps à consacrer aux entreprises
- - OK TPE
- - moins de formalismes, plus de concret, simplification: plus d'efficacité

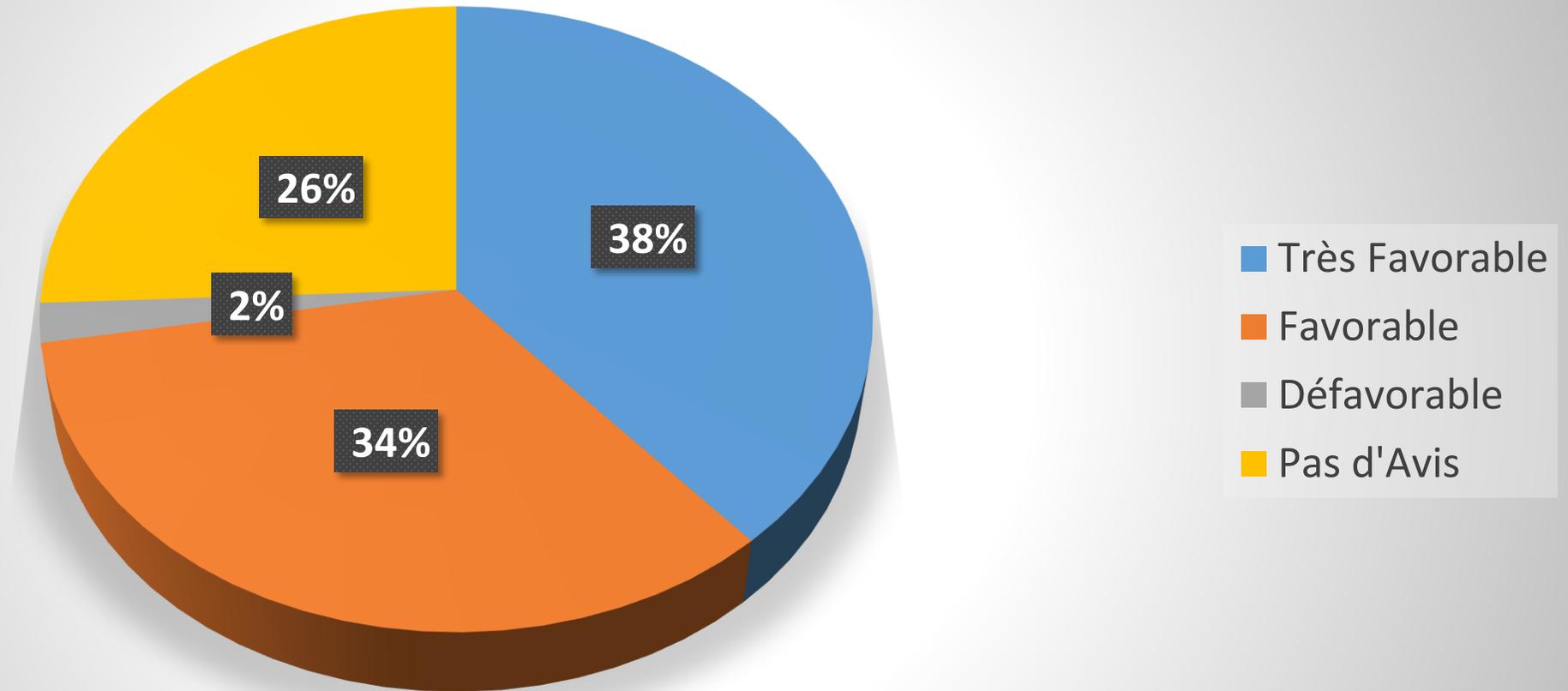
Oui mais:

- - Risque majeur?
- - Besoin d'analyse du travail réel
- - Trop souvent risque majeur= pb de management; à ne pas oublier dans plan de prévention!

Non:

- - Risque solutions toutes faites et pas adaptées
- - crainte de désengagement des entreprises
- - FE porte entrée, permet échanges avec employeur

Recommandation n°16 : Conduire une réflexion pour l'amélioration de la santé et de la qualité de vie au travail de la fonction publique



Commentaires

C'est une catastrophe!

secteur difficile, organisations rigides, perméable au politique

MSA + autonomes?

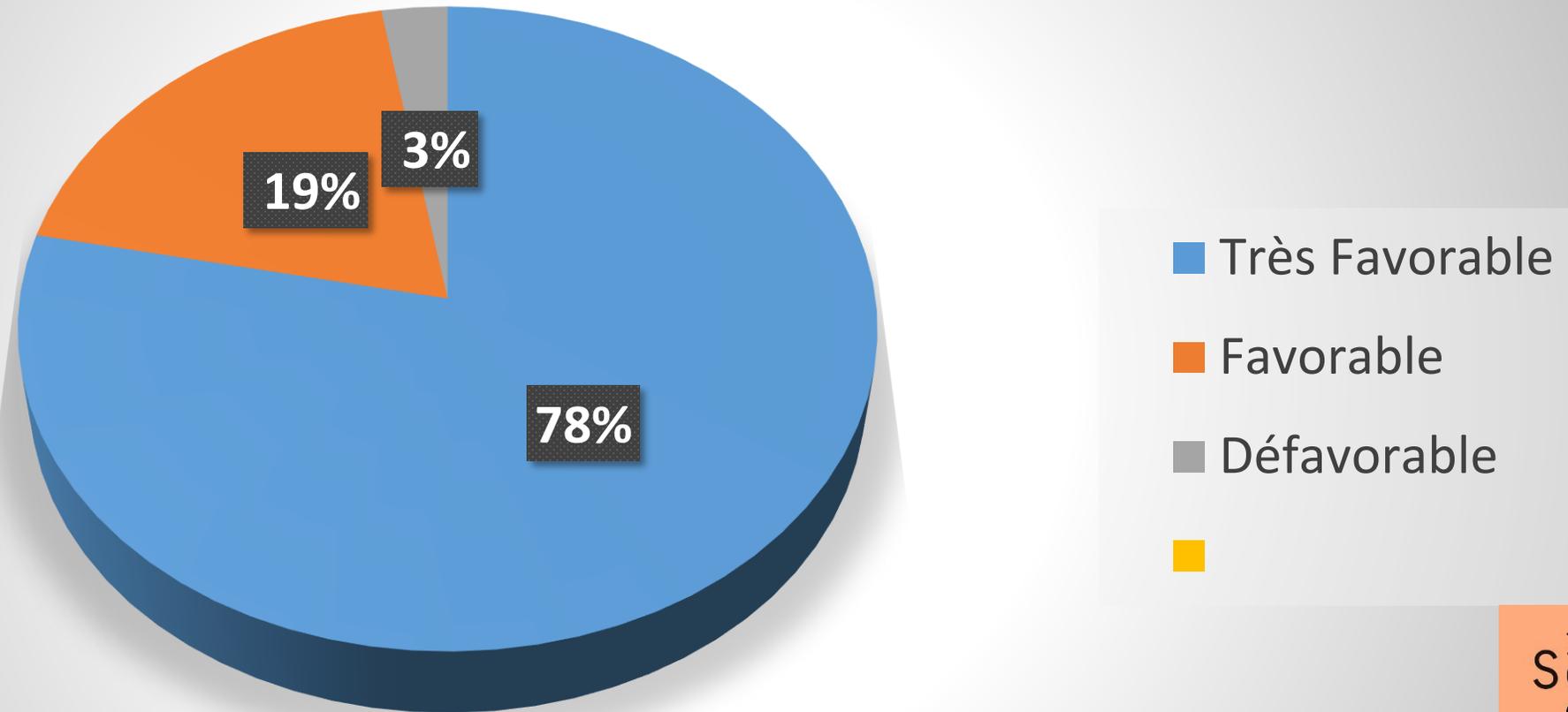
Hospitalier et territoriaux les plus exposés et les moins bien suivis

Fonction publique suivie par service inter: 2 poids 2 mesures

Milieu enseignant= grand oublié de la prévention

EQUIPE PLURIDISCIPLINAIRE

Conserver une équipe pluridisciplinaire de proximité animée et coordonnée par le médecin en charge de l'entreprise permettant le regard croisé de l'individuel et du collectif.



Commentaires

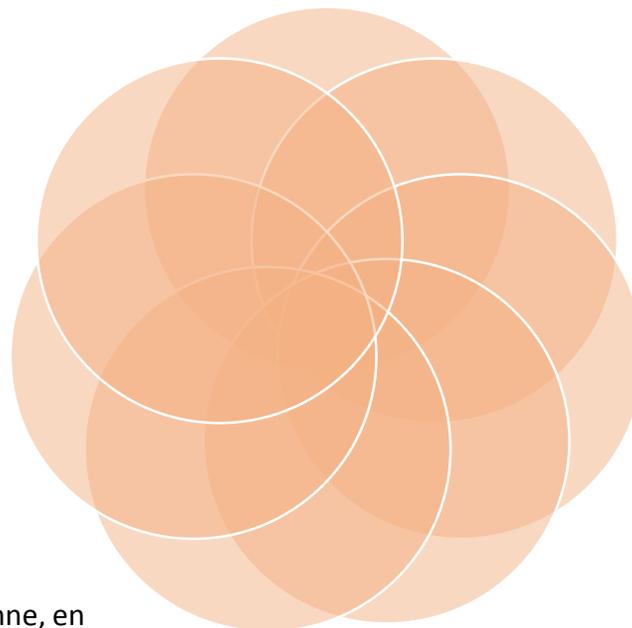
Regards croisés riches pour une
meilleure prévention

Animation med travail trop
hétérogène, IPRP FE et EP
pour med et non conseil à
entreprise

Manque de temps pour
animer

Pour l'instant pilotage med T
ok car seul protégé et a vision
globale mais dans l'idéal le
groupe devrait
« s'autocoordonner » avec
indépendance iprp et idest.

Il faut qu'une personne, en
l'occurrence le médecin du
travail, garde une vision globale
des actions de prévention à la
fois médicale et technique
menée dans l'entreprise afin
d'en garantir la cohérence.

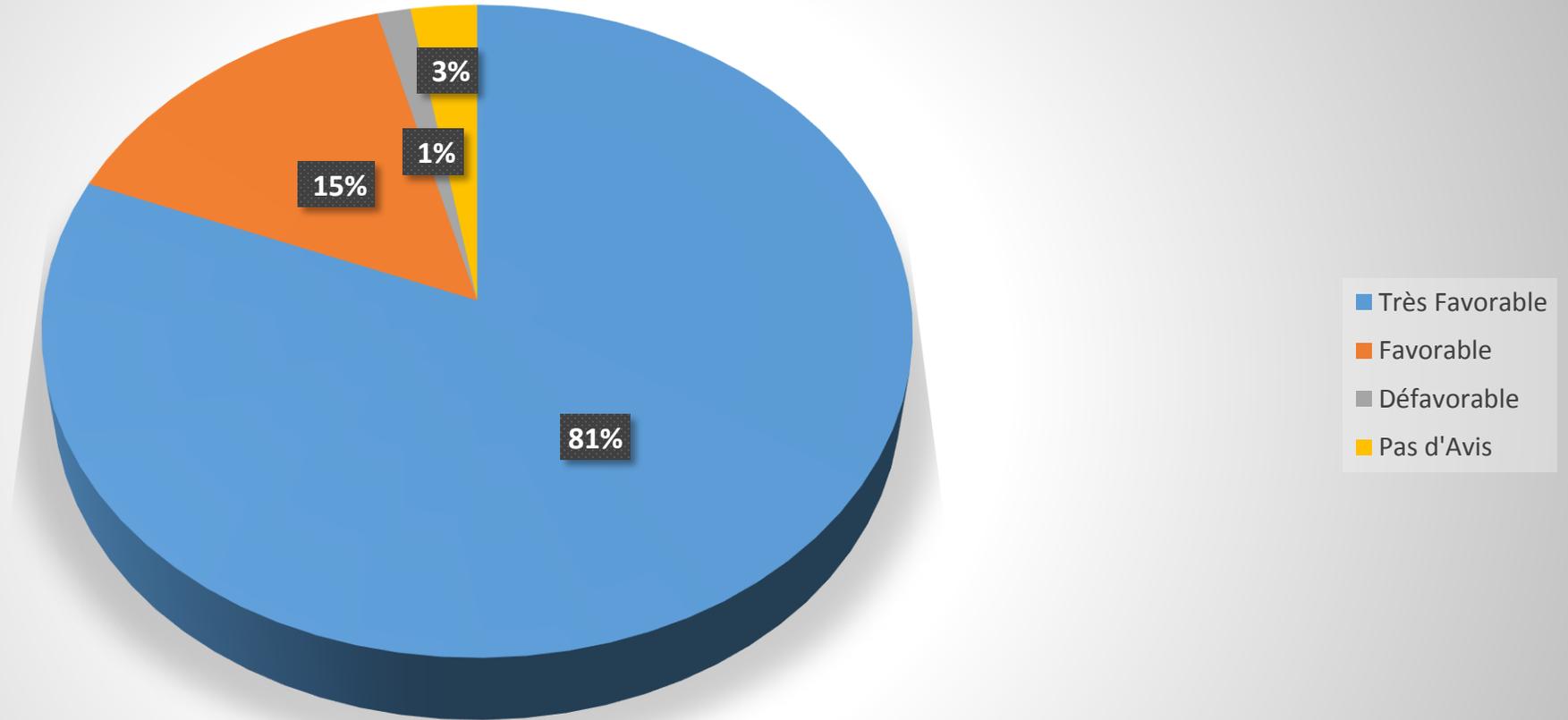


L'équipe pluri essentielle à la
prévention, regard croisé
ind/coll est force des sst dans
l'orientation, suivi et éval des
actions

Petites équipes plus efficaces

Compétences multiples,
pilotage MdT versant individuel
et collectif

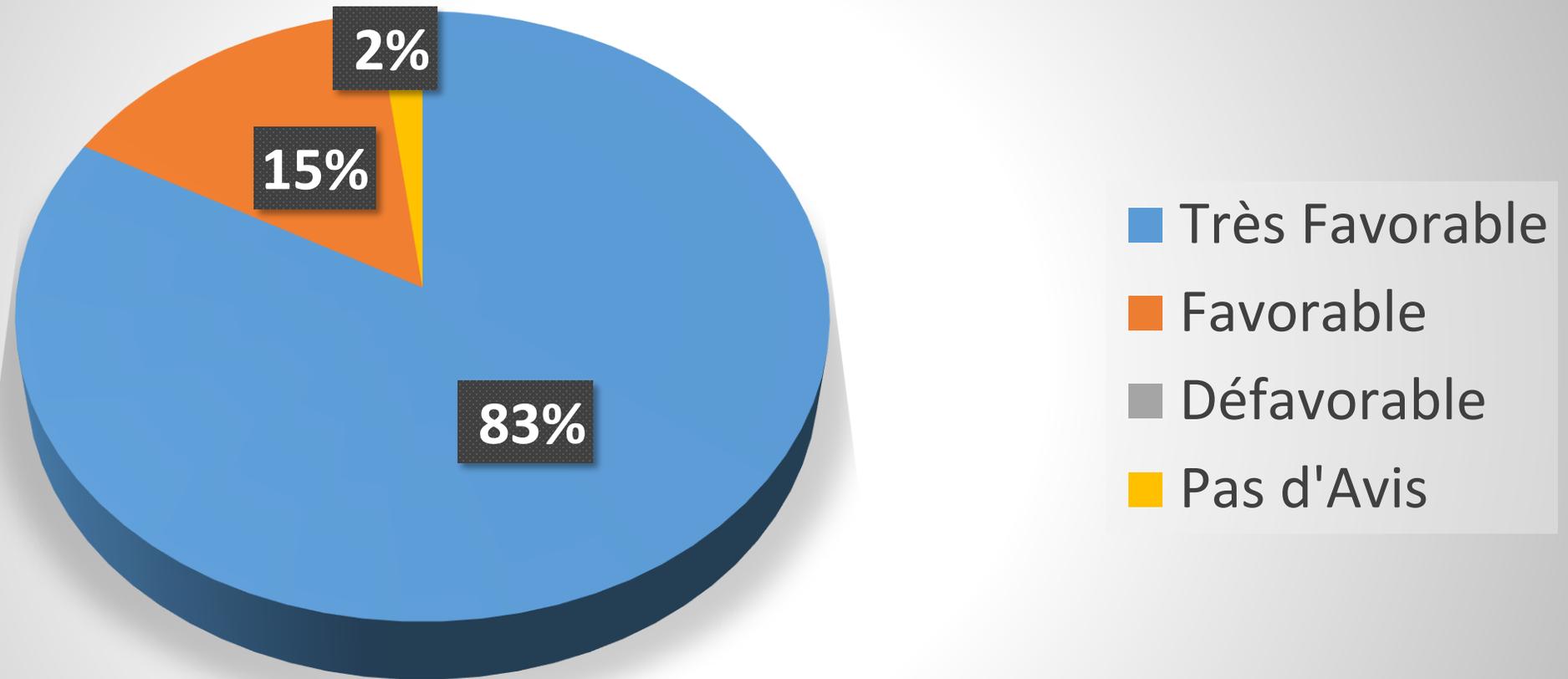
Favoriser les échanges interdisciplinaires au sein de l'équipe à proximité des entreprises.



Commentaires

- de la proximité dépend le partenariat réel avec l'entreprise
- intervention sur leur territoire
- équipe indispensable à la transversalité
- proximité distingue des cabinets de conseil
- regards croisés interdisciplinaires apportent bcp en prevention primaire
- indispensable pour faire emerger du terrain les besoins des entreprises

Avoir une autonomie et une réactivité permettant de s'adapter à un problème donné dans une entreprise donnée.



Commentaires

Indispensable pour pouvoir agir en fonction des besoins

surtout pour les TPE et PME, délai court nécessaire

régionalisation défavorable à réactivité

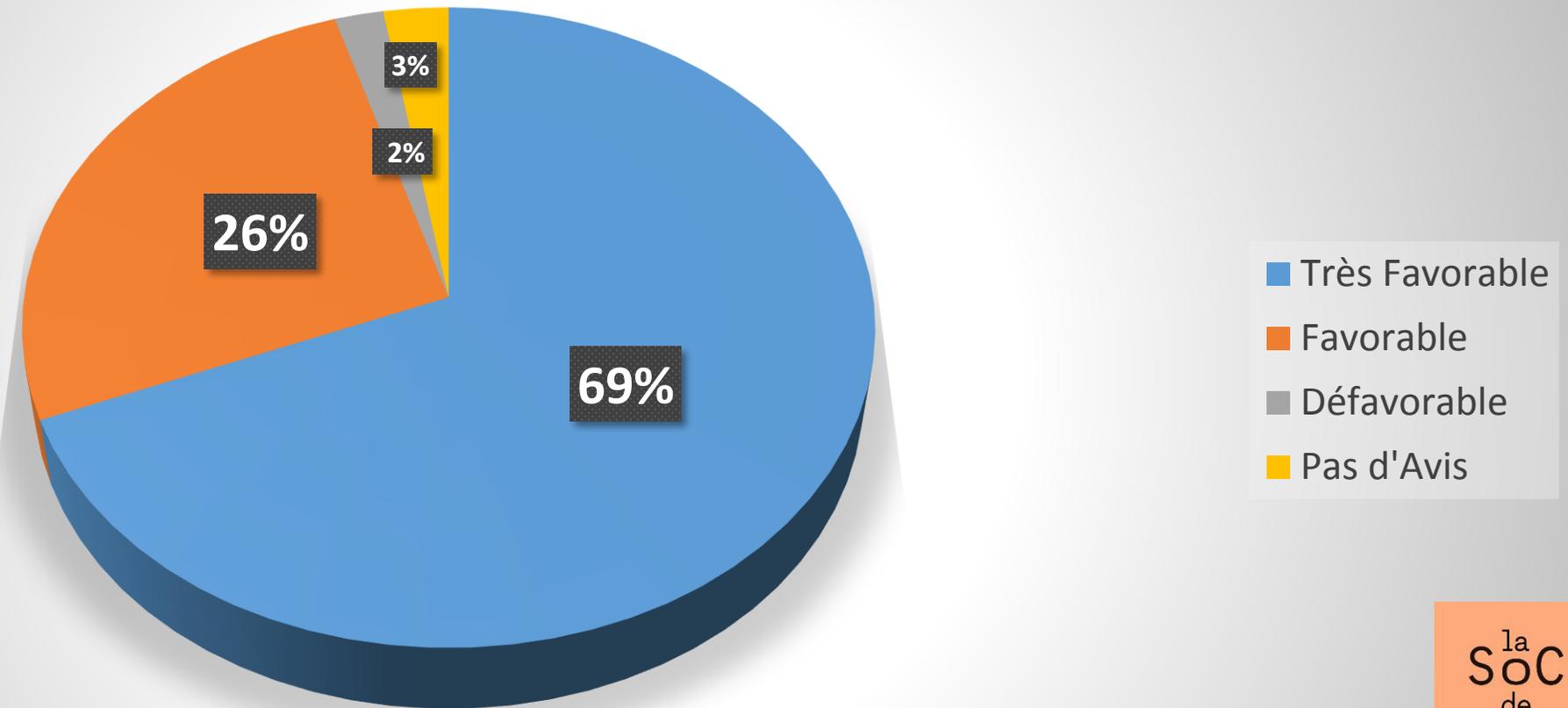
Rapports, CR trop lourds et indigestes pour l'entreprise

Autonomie dans gestion de projet, réactivité nécessaire à l'adhésion des entreprises

Plus que nécessaire si on veut promouvoir, avec pertinence et intérêt, la prévention au sein des entreprises.

Difficile avec fonctionnement des SST

Permettre l'exploitation collective harmonisée des données recueillies au sein des équipes à des fins d'évaluation, de recherche, de traçabilité et de résultats.



Commentaires

essentiel, en retard donc difficultés pour prouver notre efficacité

pour asseoir notre légitimité et pour l'état pour piloter ses politiques de santé

plus de productions scientifiques

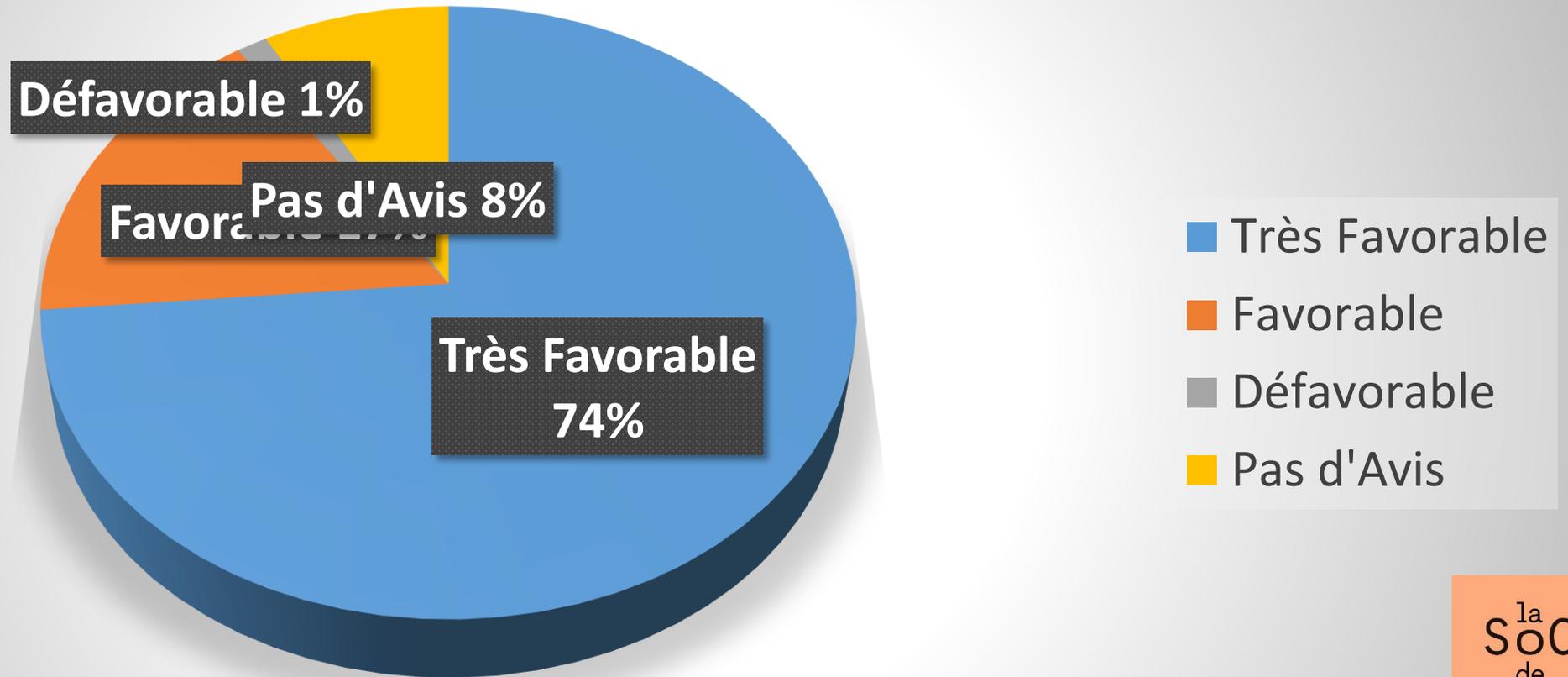
Nécessaires à la définition des actions collectives : plusieurs vertus : co-construction inter-disciplinaire, pertinence, efficacité, légitimité et rendre des comptes aux tutelles

Une étape préalable semble indispensable, la définition des informations à collecter

équilibre à trouver entre recueil de données et action

si outil informatique performant

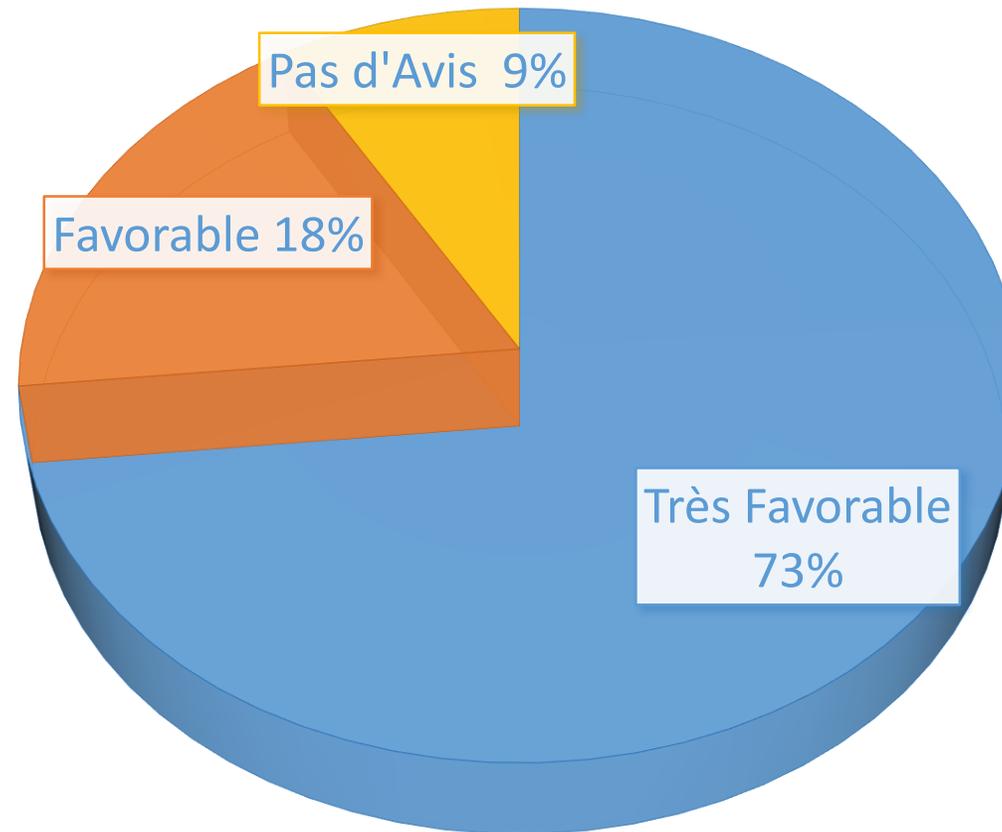
Garder la spécificité des métiers de médecin et infirmier du travail (action en milieu de travail et suivi individuel) favorisant l'attractivité de notre spécialité.



Commentaires

- pas de suivi individuel pertinent sans lien avec le terrain, AMT indispensable
- incontournable, acteurs s'orientant dans ce secteur ne veulent pas rester à distance de l'entreprise
- peu visible, il faut se « montrer » dans d'autres espaces (entrepreneurs, RH)
- Spécificité médicale des SST/autres préventeurs
- Attractivité spécialité IDEST, si non change métier
- Notre valeur ajoutée réside dans ce regard croisé.
Si ce regard croisé n'est pas maintenu, les actions des IPRP vont être identiques à celles de tous les cabinets de conseil.

Pour les IPRP garder la spécificité du travail en équipe pluridisciplinaire permettant le regard croisé du technique et du médical.



Commentaires

Idéal si respect du positionnement et du rôle de chacun

C'est une des spécificités d'un service de santé au travail : associer une analyse technique et médicale d'un problème.

Sous réserve d'une plus grande autorité et liberté d'action aux IPRP, type « ag

En dehors des SST l'offre de prévention avec une vision technique uniquement existe déjà

Si pour mener ensemble actions prévention

nécessaire à la construction et suivi des actions de terra

le lien médical donne du sens aux actions

sous réserve de marge de manœuvre suffisante adaptée a l'entreprise

